

# Le Talion

Lorsque partout la loi est subtilisée, violentée, lorsque les contrats sociaux sont méprisés, les personnes outragées et le droit rendu esclave de la ruse et de la force brutale, on peut s'attendre à voir bientôt le peuple rentrer dans la justice par la violence et restaurer le droit par la force du talion.

“ Bien-Être Social. ”<sup>1</sup>

La loi du talion n'est pas seulement la loi des Hébreux ou des Romains, la loi écrite, c'est aussi la loi naturelle ; elle est de tous les temps et de tous les lieux. Nul ne peut s'y soustraire indéfiniment car c'est chose innée dans la conscience de tous les hommes et de tous les peuples. Pour inscrite qu'elle soit dans le Deutéronome ou les Douze-Tables, elle n'en est pas moins la loi des cinq sens ; c'est la grande éducatrice de l'homme individuel et social. Quiconque en transgresse les commandements, quiconque agit contre nature, quiconque pêche par un de ses sens, au moral comme au physique, est sous le coup d'une punition équivalente à sa faute ou à son crime. Un jour ou l'autre il faut que justice se fasse. La correction par les analogues est inévitable. Hier, Aujourd'hui et Demain sont solidaires. L'homme qui louche, à quel moment que ce soit, devant les hommes, rencontrera l'instant d'après des regards obliques ; celui qui le matin fit la sourde oreille, le soir parlera à des sourds ; l'abus des spiritueux ou des encens, le culte de Dieu ou du Dollar, nous fait perdre le goût ou l'odorat, le sentiment ou l'intelligence ; qui met sa main au feu, sa pensée ou sa chair en coït avec le mal, se brûle ou se corrompt. Tout cela, ce n'est pas autre chose que la peine du talion. C'est ce que Moïse, ce prétendu secrétaire du mythologique Jéhovah, traduisait par ces mots : “ Dent pour dent et plaie pour plaie ; ” c'est ce que Jésus, ce fils de l'Homme, que la fable chrétienne baptise du nom de fils de Dieu, renouvelait ainsi en faisant allusion aux soldats de César : “ Celui qui se sert de l'épée périra par l'épée. ” La Nature, qu'on le sache bien et quelles qu'en soient parfois les apparences contraires, rend invariablement le bien pour le bien et le mal pour le mal. Selon qu'il se conduit d'une manière ou de l'autre, l'homme reçoit la récompense ou la peine du talion, récompense ou peine intime, récompense ou peine éclatante, mais toujours proportionnée au bien ou au mal commis. Toute cause produit ses effets ; toute pensée, toute action enfante ses conséquences. La terre tourne en gravitant, l'opinion publique aussi ; rien ne peut rester dans l'ombre : terre ou opinion ascensionnelle, dans son mouvement diurne elle fait tout passer à la lumière vengeresse, les déserts comme les oasis, les bons comme les mauvais et elle en éclaire la laideur ou la beauté, les peines ou les joies. Par le temps présent, temps de grossesse d'un monde meilleur, siècle en travail d'une révolution sociale, en vain fait-on souffrir le juste, en vain le martyrise-t-on ; je vous dis, moi, qu'il est encore moins malheureux que ses tourmenteurs et qu'il les tenaille plus qu'il n'est tenaillé par eux. En vérité, en vérité, je l'affirme, mieux vaut être le supplicié dont un vautour ronge le cœur sans cesse renaissant, mais palpitant de vie, mais pourpre de sang humanitaire, mais titillé de jouissances insurrectionnelles, mais rayonnant du feu qu'il a dérobé ; oui ! mieux vaut cent fois être cloué sur le roc dont un tremblement de terre ou une secousse d'idée peut faire le piédestal d'une Humanité libre ; mieux vaut enfin être le crucifié du Caucase, le terrestre et hominal Prométhée que le fauve et olympien Jupiter assis sur son trône [croûlant], avec son aigle

---

<sup>1</sup> *Le Bien-Être Social*, journal socialiste de l'émigration politique en Belgique.

domestique à ses pieds, oiseau de proie aussi fauve que le dieu son maître et dont il est le portefoudres, foudres que demain le Vulcain des enfers peut ne plus vouloir, peut refuser de lui forger. — Jupiter, c'est-à-dire tout ce qui trône en olympien, tout ce qui est revêtu du manteau autoritaire a commis le crime. Le crime porte en ses flancs le châtement ; il le sent gronder dans ses entrailles, il le traîne partout avec soi ; il ne peut empêcher ce fruit de sa paternité de naître, ce filial parricide de grandir à son ombre. Et si, se dressant un jour tout armé sur ses pas, ce spectre s'appelle Némésis ou Vendetta ; et s'il est chargé par le Destin, par la Fatalité de réclamer tête pour tête et sang pour sang ; de détrôner par le fer qui a régné par le fer ; de pendre au gibet qui a mâté les gibets ; de brûler sur le bûcher qui a allumé les bûchers, à qui la faute ? Est-ce à nous les victimés de toutes les époques et de toutes les latitudes, ou à vous, les traditionnaires victimaires ? L'effet ne peut rien contre la cause ; la cause commande aux conséquences. La décapitation ou la strangulation par le main du bourreau, le crime légal appelle d'anarchiques représailles. Elle est quelquefois tardive à frapper les méchants, mais elle tient toujours le glaive suspendu sur leur tête, la justice du talion !

Au moment où une protestation à main armée manifestait à Harper's Ferry sa haine de l'esclavage<sup>2</sup>, cet assassinat légal des noirs, une autre protestation, non moins révolutionnaire, manifestait à Parme, par le meurtre du plus infâme des colonels, le colonel Anviti<sup>3</sup>, sa haine de l'autoritarisme, cet assassinat légal des blancs.

Les planteurs de la Virginie, les esclavagistes du Sud ont, je ne dis pas jugé, mais condamné à la potence les auteurs de la protestation contre les propriétaires de chair humaine, pasteurs et bouchers d'esclaves noirs. Jamais dans les plus mauvais jours des plus mauvais gouvernements d'Europe, jamais on n'avait violenté le [torse] de la justice avec plus de brutalité. Les vaincus ont été traînés saignants pour ainsi dire, avec leurs blessures encore béantes et humides devant ce tribunal d'inquisiteurs légaux (Brown avec un coup de sabre à la tête et trois sur le corps, Stephens avec trois coups de feu à la tête, un au bras et deux à la poitrine...) ; ils y ont comparu étendu [sur chacun] un matelas, comme des torturés du moyen-âge à qui l'on vient de broyer les os et que l'on se dispose à soumettre de nouveau à la question. Deux valets de bourreaux avaient ordre de les soulever sur leur séant pendant qu'on leur faisait lecture de l'acte d'accusation. Tout sursis, même de quelques heures, pour obtenir un défenseur de leur choix, leur fut impitoyablement refusé ! Le refus en a été motivé en termes aussi odieux qu'impudents : “ Les jurés, a dit, ou à peu près, le président des tortionnaires, s'ennuient d'être séparés de leur femme, de leur boutique et de leurs enfants ; ils désirent en finir au plus vite avec les coupables, afin de retourner en paix à leur famille et à leurs affaires. ” Et puis, a-t-il ajouté : “ le pays n'est pas tranquille ; le procès entretient l'agitation ; la sûreté publique exige que l'on fasse bonne et prompte justice. ” Et, pour couronner ces lâches et cruelles paroles par des paroles plus affreuses encore, avant de clore la séance, il a ordonné aux geôliers, préposés à la garde des prisonniers dans leurs cellules, de les égorger tous à la moindre tentative faite pour les délivrer... De quel limon de fange et de sang est donc pétri ce magistrat ?

Eh ! que diraient ces jurés et ces juges, — jurés et juges si bons épiciers, si bons pères et si bons époux, — si, de retour dans leur famille, la négresse chargée du soin de la cuisine assaisonnait leur mets de prédilection avec du sel d'arsenic ?... Ou bien si, vaquant à leurs affaires, ils rencontraient au détour d'une rue le poignard ou le revolver d'un *invisible*, la justice sommaire d'un exécuteur de Vendetta ?... Qui leur dit qu'eux, juges et jurés, hommes de chaînes et de corde, liberticides et homicides, ils n'ont pas aussi été condamnés secrètement étant déjà jugée publiquement ? qu'ils ne sont pas sous le coup d'une peine capitale, d'un verdict de mort violente ? qu'avant un an, jour pour jour, eux, les douze jurés et les juges coupables d'égorgement, ils n'auront pas payé de leur vie la perpétration de leur crime, leur exécration sentence ? Juifs, païens ou chrétiens, auraient-ils le droit de se plaindre si, rendant au Mal ce qui

---

<sup>2</sup> Sur la tentative de John Brown, voir l'article *La guerre servile* dans le numéro 18 du *Libertaire*.

<sup>3</sup> En 1859, une insurrection dans le duché de Parme-et-Plaisance en chassa le prince et proclama la fusion avec le royaume de Piémont-Sardaigne, c'est-à-dire avec le nouvel état italien unifié en gestation.

appartient au Mal, on leur arrachait membre pour membre, et si, s'étant servis pour tuer de l'épée de la justice légale, ils périssaient frappés par l'épée de la justice occulte ? Portent-ils donc sur la peau des cottes de mailles impénétrables ? Ont-ils des philtres contre tous les poisons ? Qui peut les assurer de l'impunité ? Et comment, ayant assassiné traîtreusement, peuvent-ils espérer se soustraire à la peine du talion ?...

Les dictateurs et sous-dictateurs des Duchés, les autoritaristes de Parme, Modène, Florence, Bologne et Turin, la noblesse et la bourgeoisie conservatrices d'Italie, ces patriotes et ces libéraux qui demandent un roi, ont aussi condamné d'avance, en idée, sinon encore en fait, les victimés qui ont infligé au victimaire Anviti la peine du talion. Les propriétaires de bétail humain sont les mêmes par tous pays, qu'il s'agisse de l'esclavage des noirs ou de l'esclavage des blancs, des insurgés de Parme ou de Harper's Ferry. C'est aux révolutionnaires des Duchés à voir s'ils veulent permettre que l'engeance bourgeoise et autoritaire, qui a confisqué le mouvement italien à son profit, offre quelqu'un des leurs, leur chair et leurs os, en holocauste aux empereurs de France et d'Autriche, ces deux grands vassaux du Suzerain Pontife. Si l'immolation a lieu, s'il leur est matériellement impossible de l'empêcher, à leur tour du moins de juger si la vendetta ne doit pas être enfin déclarée ! et si tous ceux qui auront trempé des mains ou des lèvres, de la pensée ou de l'action dans la condamnation ou l'exécution des [ *lincheurs* ] d'Anviti, ne doivent pas être mis à mort dans le cours de l'année, [ *linchés* ] aussi comme solidaires de ce monstre, comme complices de l'ennemi...

La Dictature apprête ses échafauds ; révolutionnaires des Duchés, apprêtez vos poignards : Justice d'en bas pour justice d'en haut ! Loi naturelle pour loi écrite ! L'universelle Révolution a les yeux fixés sur vous ; que vos œuvres témoignent de la force du talion !

Italiens — vous tous qui voulez être libres — dites ! vous a-t-on assez trahis ? Vos honnêtes et modérés vous ont-ils assez avilis ? N'êtes-vous point las encore de toutes leurs trahisons et de toutes leurs lâchetés ? Que vous faut-il de plus ? Ouvrez donc enfin les yeux et les oreilles ! Voyez et entendez ! Vous êtes la proie des intrigants. Non-seulement on veut vous détourner de la Révolution, vous couper l'avenir sous les pieds mais on veut de plus vous faire rétrograder de réaction en réaction jusqu'à la plus abjecte servitude. Vos bourgeois patriotes et *libéraux*, renversés du tréteau dans le fossé, serviront de pont au Despotisme impérial et papal, si vous n'y prenez garde. Ils n'ont déjà que trop travaillé à votre perte. Qu'ont-ils fait de vos pauvres petites libertés ? Même la Constitution Sarde, où est-elle ? Elle est sous les scellés de la Loi martiale ; votre Victor-Emmanuel l'a mise en poche, et il ne la rendra que contraint et forcé, car ce qui est bon à reprendre est bon à garder. — Où sont les premiers volontaires de la Liberté, ceux-là qui au début de la guerre avaient suivi le panache de Garibaldi<sup>4</sup>, cet âne bâté d'un Cavour<sup>5</sup> ? Ils ont été livrés pieds et poings liés au roi ci-devant constitutionnel et aujourd'hui très dictatorial, enrégimentés parmi ses soldats, ses mercenaires. De volontaires de la Liberté on les a travestis en sbires de l'Autorité, en gendarmes royaux. Demain, par la force de la discipline et la logique de leur fausse position, ils seront contraints de vous tirer des coups de fusil à vous leurs frères alors insurgés. — Dans les Duchés qu'y a-t-il de changé depuis le départ des Ducs ? des noms, rien que des noms ! La tyrannie est la même ; la loi du bon plaisir, l'arbitraire et la proscription sévissent sous le règne dictatorial comme sous le pouvoir ducal. On vous flétrit de nouveau du *titre* de sujet ; on place l'image et le sceau de la royauté sur tous vos monuments et dans tous vos actes publics. Et, pour comble d'opprobre, c'est en votre nom, sinon de votre consentement, qu'on accomplit toutes ces choses. D'esclaves par la puissance des baïonnettes autrichiennes on a fait de vous des esclaves volontaires de la Dictature. Et, pour ne pas vous *désunir*, comme on dit, sous prétexte que ce serait compromettre la cause de l'indépendance, vous tolérez qu'on en agisse ainsi, vous supportez qu'on vous cloue le mensonge au front, qu'on vous pousse de honte en

---

<sup>4</sup> Garibaldi (1807-1882) combattit pour l'unité italienne en levant des corps de volontaires et en s'appuyant sur des mouvements populaires.

<sup>5</sup> Premier ministre du roi de Piémont-Sardaigne, Victor-Emmanuel II, Cavour (1810-1861) fut l'habile promoteur du *risorgimento* et d'un état italien unifié.

ignominie ; vous sacrifiez stupidement toute initiative de progrès, comme toute dignité, entre les mains de vos bourgeois conservateurs, sur l'autel druidique de la déesse Patrie. Qui immole son initiative ou sa dignité s'immole. Italiens, il y a une patrie plus grande que votre péninsule, c'est la patrie universelle, c'est l'Humanité, notre mère commune. Elle seule est la vraie ; à elle seule notre amour ! “ L'union fait la force, ” oui. Mais *l'union* des révolutionnaires avec les conservateurs, ce n'est pas de l'union ; c'est l'abdication de la Révolution au bénéfice de la réaction. Il n'y a pas d'union possible entre le membre sain et le membre gangrené, si ce n'est au profit de la gangrène ; la division alors est nécessaire ; il faut couper l'un si l'on veut sauver l'autre. De même en révolution, il faut séparer l'idée agressive de l'idée répressive, retrancher la négation si l'on veut sauver l'affirmation. La division alors c'est la force. Pour le Progrès, diviser c'est régner.

Ah ! ce fer auguste et protecteur que vous avez imprudemment accepté, hâtez-vous de le repousser ; cette main catholique et impériale que vous avez lâchement baisée, hâtez-vous de la répudier. Souvenez-vous que, d'un Empereur et Jésuite, toujours

Le fer tue et la main déshonore...

Relevez-vous de votre agenouillement, rejetez le masque ; agissez enfin par vous-mêmes. Aidez-vous, révolutionnaires d'Italie, les révolutionnaires du monde entier vous aideront. Mais ce qu'il faut, c'est cesser de vous conduire en chiens couchants, c'est rompre avec tous les despotes, c'est casser les reins à toutes ces députations de bourgeois ou de nobles, à cette aristocratie de la flexibilité dorsale envoyée par délégation dans toutes les cours princières pour lécher les pieds des empereurs et des rois. Ce qu'il faut enfin, c'est proclamer à la face de tous vos droits humains, votre volonté libertaire ; c'est déclarer la Révolution, du Vésuve à Venise, de l'Etna au Saint-Bernard, la Révolution anarchiste et sociale.

Dans le drame du Progrès humain, tout homme, tout peuple a sa mission ; tout acteur doit remplir son rôle ; toute scène qui finit amène une autre scène qui commence. L'Angleterre et la France ont successivement, et chacune à son tour, donné au monde moderne, aux peuples servilement courbés sous le sceptre des rois, un grand et révolutionnaire exemple : elles ont porté la main sur un de leurs rois et l'ont décapité. A l'Italie la tâche de donner au monde contemporain, aux hommes et aux peuples courbés crétinement sous le joug sacerdotal, un plus solennel et plus révolutionnaire exemple encore. Charles I<sup>er</sup> et Louis XVI, ces héritiers légitimes d'une race de bourreaux couronnée, ont subi la peine du talion<sup>6</sup>. Majestés expiatoires, ils sont montés du trône sur l'échafaud ; leur couronne est tombée de leur tête sur leur cou, changée en triangle d'acier. Londres et Paris ont répondu à l'infaillible Royauté par l'infaillible Régicide. Rome doit faire aujourd'hui de son Pape ce que Paris et Londres ont fait alors de leur roi. Italiens, c'est à Rome qu'est le mot de l'énigme, le nœud de la révolution italienne comme de la révolution universelle. Révolutionnaires d'Italie, que, du nord au sud, de l'est à l'ouest, tous vos volontaires de la liberté se dirigent sur Rome, le grand rendez-vous pour un prochain et anarchiste Dix-Août<sup>7</sup>. Opposez à l'infaillible et Sainte-Paternité l'infaillible et Humanitaire-Parricide. C'est à Rome que se trament tous les complots liberticides ; c'est de Rome que partent tous les ordres impitoyables ; c'est Rome, la Rome de l'Autorité temporelle et spirituelle, la Rome des Papes et des Cardinaux, qui est la [clé-de-voûte] de toute oppression et de toute servitude, la base et le faite de toute exploitation sociale ; c'est dans Rome qu'IL FAUT FRAPPER UN COUP. Aux armes, donc ! et, au chant de quelque Marseillaise libertaire, faites un nouveau “ massacre des Suisses ”<sup>8</sup> ; qu'un sang impur — celui des mercenaires français — abreuve vos sillons<sup>9</sup>. Allons, à votre tour, enfants de l'Italie, assiégez le Vatican, comme les Marseillais et les Parisiens, nos pères,

---

<sup>6</sup> Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, battu par l'armée de Cromwell, fut décapité en 1649. Louis XVI, roi de France, fut guillotiné le 21 janvier 1793.

<sup>7</sup> Le 10 août 1792, prise d'assaut du palais des Tuileries par la Commune parisienne insurrectionnelle. La République sera proclamée le 22 septembre 1792.

<sup>8</sup> Allusion à la “garde suisse” des rois de France qui, lors de la prise des Tuileries le 10 août 1792 par la Commune insurrectionnelle, se fit tuer sur place.

<sup>9</sup> Des soldats français protégeaient l'état pontifical.

ont assiégé les Tuileries. — Mais, quand vous aurez pris le Pape et son sacré cortège, ne vous amusez pas, comme les régicides du temps passé, à lui faire un procès légal ; la légalité de convention n'est plus de ce siècle. L'identité du Personnage reconnue, faites appel à la Loi naturelle, infligez-lui la peine du talion. A ce représentant de dix-neuf siècles de bûchers et de gibets, répondez par la pendaison et l'autodafé. Qu'il soit accroché en grand costume, la tiare au front et la mule au pied, lui et ses révérends Cardinaux, au haut du palais pontifical. Apportez sous la monumentale potence toute la défroque des sacristies, les soutanes et les chasubles, la robe et jusqu'à la peau des prêtres ; mettez-y le feu ; faites-en un gigantesque bûcher, et illuminez ainsi le cadavre du Pape et de la Papauté, les dépouilles du Saint-Père et des Pères-Jésuites ses confesseurs, le catholique emblème de l'inquisition corporelle et intellectuelle, l'image de Dieu, c'est-à-dire du Mal sur la terre, par l'incendie et la [chûte] du Vatican.

Révolutionnaires d'Italie, c'est peu d'avoir brûlé le Pape en effigie à Milan ; ce qu'il faut c'est le brûler vif sur son trône, c'est brûler Dieu en effigie dans la personne de son Vicaire, — Dieu, souche de toute tyrannie, principe de l'universel Mal. Que Rome, la métropole de l'idolâtrie chrétienne ou du paganisme moderne, [l'égoût] et l'exutoire de toute superstition — soit par vous enfin récurée dans toutes ses artères et transformée en métropole du Décide.

Frères, esclaves de toute peau et de tout pays, noirs ou blancs, d'un continent ou d'un autre, nous tous, les petits fils de Prométhée et les fils de Satan, ces deux grandes figures de l'ilotisme rebelle, rendons à Jupiter et à Jéhovah, — célestes étalons de la divinité terrestre, patrons des césars païens et des césars chrétiens, — la monnaie sanglante de leur crime... Au crime à l'effigie de Dieu, la vendetta à l'effigie de l'Humanité !

Qu'ils tremblent, les maîtres des deux mondes ! l'Enfer social se prépare à remonter à l'escalade du Ciel. C'est l'heure du talion !

Holà ! les hommes, les peuples de volonté insurrectionnelle ; holà ! tout ce qui gémit dans les chaînes ou dans les flammes, tout ce qui grince des dents sur le roc ou au fond du gouffre ; holà ! tous les damnés rebelles ! debout et en marche ! Apprêtez fibres et muscles : coups pour coups, blessures pour blessures et volcans pour tonnerres ! Voici venir l'universelle guerre des exploités contre les exploités, la guerre à outrance des Titans contre Dieu, le duel à mort de la Liberté contre l'Autorité.

Décide, sauve l'Humanité !!

[*Le Libéraire, Journal du Mouvement Social*, 2<sup>ème</sup> année, n° 19, 26 novembre 1859]